

DEC123054DAJ

Décision portant nomination de M. Frédéric Faure aux fonctions de délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de M. Frédéric Faure, délégué régional de la circonscription Normandie, à compter du 15 janvier 2013.

Art. 2 – A compter de cette même date, M. Frédéric Faure, ingénieur de recherche du CNRS, est nommé délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 décembre 2012

Alain Fuchs